

*Étude d'imprégnation environnementale des
populations exposées aux émissions atmosphériques*

INDEX

**Bonjour, nous menons
l'étude Index sur l'impact de
l'environnement sur la santé,
voulez-vous participer ?**



INDEX

Étude d'imprégnation environnementale des populations exposées aux émissions industrielles et portuaires : mieux comprendre l'effet des pollutions sur l'organisme.

Les pollutions multiples que connaît aujourd'hui l'environnement posent d'importantes questions en matière de santé publique. Pour y répondre, nous cherchons à savoir comment les polluants se comportent dans les milieux naturels et quel est leur devenir dans notre organisme.

C'est l'objet de l'étude INDEX, qui consiste à comparer l'imprégnation en polluants d'une population vivant à Fos-sur-Mer, territoire exposé aux émissions industrielles et portuaires, à celle d'une population vivant dans une zone non-exposée, Saint-Martin-de-Crau et Mouriers. En identifiant les risques de contamination, les résultats permettront d'adapter la surveillance environnementale et sanitaire de la zone exposée et de ses habitants.

Une contribution à la santé des générations futures

Votre participation permettra d'obtenir des résultats statistiques inédits et essentiels pour faire progresser la connaissance de l'impact de l'environnement sur la santé humaine.

Une participation peu contraignante

La participation à Index a été pensée pour être la plus adaptée à vos contraintes : les rendez-vous auront lieu chez vous et selon vos disponibilités.

Un examen de santé étendu et gratuit

Participer à Index, c'est bénéficier d'un bilan biologique sanguin et urinaire complet, ainsi que d'un dosage individuel de substances toxiques peu contrôlées (métaux, dioxines, PCB, HAP). Nos médecins pourront répondre à toutes les questions d'ordre médical au sujet de l'étude.

Qui peut participer ?

Les participants sont tirés au sort à partir d'une liste générée de façon automatique et aléatoire. Tout homme ou femme âgé(e) de 30 à 65 ans vivant et travaillant dans la commune choisie et n'étant pas exposé professionnellement à des polluants environnementaux. Pour participer il faut également être non-fumeur ou pour les femmes, ne pas être enceinte ou avoir allaité durant les 12 mois précédents.

Le déroulé de l'étude

1 Un enquêteur vous **joindra par téléphone** afin de solliciter votre accord et de vous poser quelques questions préalables permettant de vérifier que vous pouvez effectivement rejoindre nos cohortes. Il organisera alors avec vous **un rendez-vous à votre domicile** avec notre investigateur.

2 Lors de cet entretien à domicile, un investigateur remplira avec vous **un questionnaire** d'une heure permettant de faire un point sur votre état de santé, sur vos habitudes de vie, et sur les possibles sources de contamination auxquelles vous pouvez être être exposé. Il vous remettra un flacon et un court questionnaire à remplir le jour du prélèvement

3 Un personnel paramédical habilité viendra à domicile **prélever les échantillons** de sang et d'urine qui seront alors remis à un **laboratoire d'analyse**. Comme la loi le stipule, un **anonymat total** des échantillons sera assuré pendant toute la durée de l'étude.

4 Les échantillons seront ensuite analysés dans des **laboratoires spécialisés**. Les données recueillies seront ensuite traitées **statistiquement**.

5 Conformément à la loi, vos **résultats individuels** seront transmis à votre **médecin traitant**, qui vous les expliquera.

6 Les résultats définitifs de l'étude seront présentés dans votre ville lors d'une **réunion publique** (aucun résultat individuel ne sera communiqué lors de ce rendez-vous).

À chaque étape de l'étude, vous pourrez poser toutes vos questions soit à votre médecin traitant, soit à notre investigatrice principale.



L'Institut écocitoyen, centre d'étude de l'Environnement et de l'impact des pollutions sur la santé, est une association dont les missions principales sont l'acquisition de connaissances scientifiques autour des questions sanitaires et environnementales, la transmission de ces savoirs et l'organisation d'actions de surveillance et de protection de l'environnement.



L'étude INDEX a été labellisée par le Plan Régional en Santé Environnement (PRSE) de la région PACA. Le PRSE a vocation à répondre aux préoccupations des habitants de la région sur les conséquences sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Ses principaux acteurs sont la DREAL et l'ARS. Index respecte le secret médical de votre dossier, garantit l'anonymat des données et la confidentialité des informations recueillies. Des organismes chargés de vérifier et valider les aspects réglementaires et éthiques des études scientifiques ont émis un avis favorable à l'égard d'INDEX.

Pour en savoir plus

Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions
www.institut-ecocitoyen.fr

Sylvaine Goix, chargée de Mission Santé-Environnement

☎ 04 90 55 40 40 – index@institut-ecocitoyen.fr